

LETTRE DU CENTRE N° 149

Objet : Création de sessions de formation intitulées « L'information aux actifs : actualités »

Depuis la mise en place de l'information aux actifs, le Centre de Formation met en place des sessions de formations à destination des équipes en charge de ce dispositif. Le début de chaque nouvelle campagne d'information est l'occasion de faire le point sur les évolutions en cours ou à venir, à la fois celles portées par le GIP Info retraite et celles portées par l'Agirc et l'Arrco pour améliorer les outils de gestion.

La Direction du Produit Retraite est associée à ces formations pour faire un état des lieux des événements majeurs de cette année avec notamment l'arrivée de la Base Fédérale Droits Elargie (BFDE).

Ces sessions, intitulées « L'information aux actifs : Actualités », sont programmées aux dates suivantes :

- Mardi 10 septembre 2013
- Mercredi 11 septembre 2013
- Jeudi 12 septembre 2013
- Vendredi 13 septembre 2013
- Lundi 16 septembre 2013
- Mardi 17 septembre 2013

Ces sessions se dérouleront au Gie Agirc-Arrco, 16-18 rue Jules César, PARIS 12^{ème}, de 9h00 à 17h00.

Il convient de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 25 juillet 2013 au Centre de formation (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

P.J. : Contenu de la formation et Bulletin d'inscription

Destinataires : Direction générale
Direction des ressources humaines
Responsable de plate-forme téléphonique
Responsable Retraite
Responsable Relation Client
Responsable Institution des Cicas
Responsable Cicas
Responsable Communication
Responsable Formation
Pour info : secrétaire du CE

« L'INFORMATION AUX ACTIFS : ACTUALITES »

CONTENU DE LA FORMATION

- **Rappel**
 - a. La cinématique du traitement
 - b. La DDC de fiabilisation
 - c. La gestion de l'encours
 - d. La fiche contact

- **Nouveaux documents de la campagne 2013**

- **La prise en compte du MICO**

- **La Base Fédérale Droits élargie**
 - a. La nouvelle version
 - b. Tri des périodes chômage dans la base chômage
 - c. La validation de la certification
 - d. La cristallisation

- **La PRCIA**
 - a. Le passage automatique au niveau 2 en cas de calcul de droits dans la PRCIA
 - b. Accès à l'archive
 - c. Suivi de l'entretien EIR

- **Le RAP pour les non certifiables**



BULLETIN D'INSCRIPTION

L'information des actifs : actualités

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Portable : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session :

Session du 10 septembre 2013

Session du 13 septembre 2013

Session du 11 septembre 2013

Session du 16 septembre 2013

Session du 12 septembre 2013

Session du 17 septembre 2013

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :

Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 325 euros + 19,50 euros de repas (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

A renvoyer au Centre de formation avant le 25 juillet 2013

après validation de votre service Formation

Centre de formation Agirc Arrco

16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12

Fax : 01.71.72.16.11 ou email : gie.cfp@agirc-arrco.fr